

Descriptif des épreuves

Les épreuves ont pour but d'évaluer les connaissances du candidat : les cours, la capacité à structurer sa démarche en identifiant les grandeurs pertinentes et à s'appuyer sur un schéma, et d'être éventuellement capable d'en changer.

Les épreuves scientifiques

Chaque épreuve a une durée de 30 minutes et est sans préparation.

- Les **épreuves de Mathématiques et de Physique** : résolution de deux exercices portant sur des parties différentes de votre programme.
- L'**épreuve de Sciences industrielles** : résolution d'un sujet abordant deux thèmes de votre programme.
- L'**épreuve d'Informatique** : après un temps d'appropriation de 15 minutes du sujet avant l'épreuve, sans support de prise de notes, l'épreuve d'Informatique consiste en la résolution d'un ou plusieurs exercices couvrants chacun toute ou partie des thèmes du programme.

L'examineur évalue la capacité du candidat à :

- Lire l'énoncé, identifier les grandeurs pertinentes et faire un schéma ;
- Proposer une stratégie pour résoudre le problème, formuler des hypothèses ;
- Énoncer des lois et vérifier leurs conditions d'application, expliciter des méthodes de calcul ;
- Avoir un regard critique sur un résultat ou une expression littérale (ordre de grandeur, analyse dimensionnelle) ;
- Communiquer à l'oral (clarté de l'expression, vocabulaire scientifique approprié) ;
- Il évalue aussi votre bonne connaissance des cours.